



Communauté de Communes  
Ouche et Montagne

# PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS

**PERIODE 2020-2025**

# SOMMAIRE

<b>CONTEXTE ET DEMARCHE .....</b>	<b>3</b>
1 Définition.....	4
2 Réglementation .....	4
3 Démarche.....	4
<b>DIAGNOSTIC</b>	
<b>PORTRAIT DU TERRITOIRE .....</b>	<b>7</b>
1 Démographie.....	7
2 Transport.....	7
3 Economie.....	7
4 Santé/Social.....	8
5 Education .....	8
6 Tourisme/Culture .....	8
7 Logement .....	8
<b>LA GESTION DES DECHETS SUR LE TERRITOIRE .....</b>	<b>9</b>
1 Organisation du Service .....	9
2 Actualités .....	9
3 Evolution et production des DMA .....	9
4 Composition des déchets .....	10
5 Répartition des coûts (coût aidé) selon les flux .....	11
6 Prévention des déchets.....	12
<b>OBJECTIFS REGLEMENTAIRES ET POLITIQUES TRANSVERSALES .....</b>	<b>14</b>
1 Objectifs nationaux (réglementaire) .....	14
2 Objectifs régionaux.....	14
3 Politiques transversales.....	14
4 Acteurs du territoire.....	15
<b>SYNTHESE - DIAGNOSTIC.....</b>	<b>16</b>
1 Atouts et faiblesses.....	16
2 Flux à réduire .....	16
3 Rôle de la collectivité .....	16
4 Actions évoquées lors des ateliers .....	17
<b>PLAN D' ACTIONS</b>	
<b>FICHE ACTION N°1 : METTRE EN PLACE UNE PROGRAMMATION ANNUELLE .....</b>	<b>19</b>
1 Axe : Grand Public.....	19
2 Axe :jeune Public .....	19
<b>FICHE ACTION N°2 : CREER UNE PLATE-FORME D' ECHANGES (APPLICATION/SITE INTERNET) .....</b>	<b>20</b>
<b>FICHE ACTION N°3 : MODIFIER LE REGLEMENT ET LE FONCTIONNEMENT DES DECHETERIES .....</b>	<b>21</b>
1 Refonte du système de gestion des accès en déchèterie .....	21
2 Interdiction de la tonte en déchèterie .....	21
<b>FICHE ACTION N°4 : COMMUNIQUER SUR LES DECHETERIES .....</b>	<b>22</b>
1 Panneaux de communication dédiée à la prévention.....	22
2 Distribution de compost/broyat .....	22
<b>FICHE ACTION N°5 : FAVORISER LE REEMPLOI ET LA REVALORISATION .....</b>	<b>23</b>
1 Amélioration de la valorisation matière.....	23
2 Etude relative à l'aménagement d'une zone d'échange sur les déchèteries .....	23
<b>.FICHE ACTION N °6 : CREER UN KIT D'ACCUEIL ZERO DECHETS POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS.....</b>	<b>24</b>
<b>FICHE ACTION N °7 : SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES.....</b>	<b>25</b>
1 Creation d'un fond de soutien pour les initiatives locales .....	25
2 Fourniture d'un kit a destination des organisateurs d'évenements .....	25
<b>ACTION N°8 : REALISER UN PROGRAMME INTERNE EXEMPLAIRE ET ACCOMPAGNER LES INITIATIVES</b>	
<b>TRANSVERSALES.....</b>	<b>26</b>
1 Communication du Service Déchets.....	26
2 Exemplarite des services transversaux .....	26
<b>FICHE ACTION N°9 : FAVORISER LES COLLECTES PRESERVANTES A CARACTERE SOCIAL .....</b>	<b>27</b>
1 Collecte préservante .....	27
2 Développement d'une zone de réemploi aménagée et sécurisée.....	27
<b>FICHE ACTION N°10 : MAINTENIR LE CARACTERE INCITATIF DE LA GRILLE TARIFAIRE .....</b>	<b>28</b>
<b>SYNTHESE – ACTIONS.....</b>	<b>29</b>
<b>OBJECTIFS RETENUS.....</b>	<b>30</b>
1 Objectifs à l'horizon 2025 - Ratios .....	30
2 Objectifs attendus par flux – en tonnes et en € .....	30

# GLOSSAIRE

## STRUCTURES

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

A3P : Réseau national des Plans et Programmes de Prévention

BFC : Bourgogne Franche Comté

CCI : Chambre de Commerce et de l'Industrie

CCOM : Communauté de Communes Ouche et Montagne

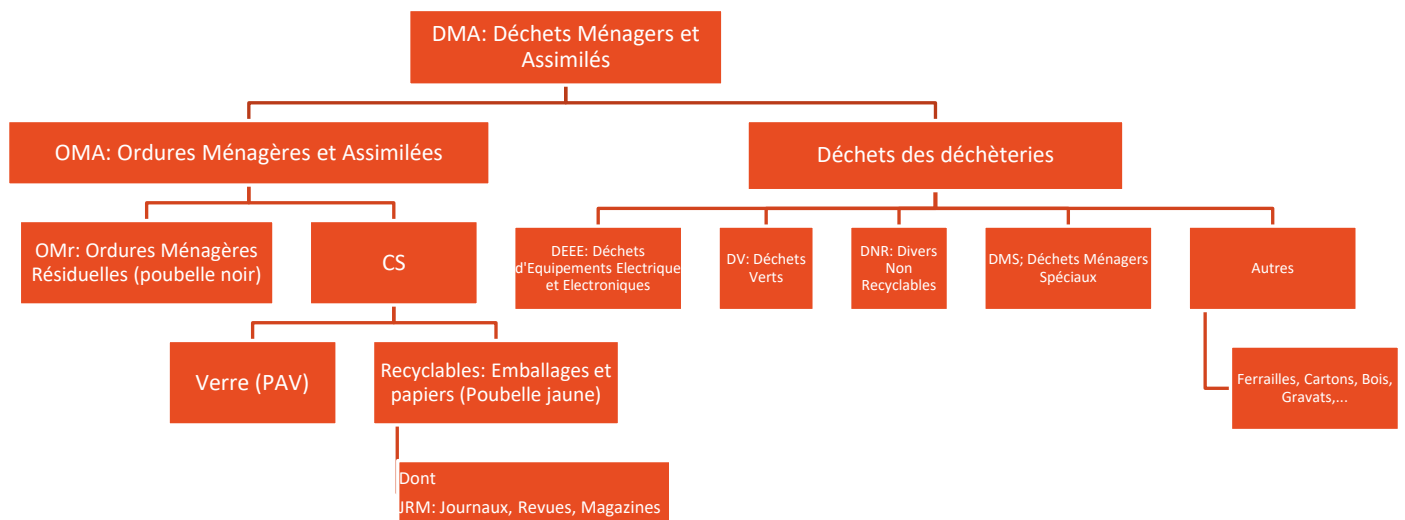
CD21 : Conseil Départemental de Côte d'Or

CITEO : entreprise en charge du recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes

GPSGOD

## DECHETS



## AUTRES

CCES : Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi

CODIR : Comité de Direction

DAE : Déchets des Activités Economiques

DCE : Dossier de Consultation des Entreprises

EIT : Ecologie Industrielle Territoriale

ESS : Economie Sociale et Solidaire

PDEC : Programme Départemental d'Economie Circulaire

PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

SDT : Schéma de Développement Touristique

# CONTEXTE ET DEMARCHE

## 1 DEFINITION

La prévention de la production des déchets consiste à réduire la quantité et la nocivité des déchets produits en intervenant à la fois sur leur mode de production et sur la consommation.

## 2 REGLEMENTATION

Le décret n°2015-662 du 10 juin 2015 rend obligatoire la mise en place d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés par les collectivités locales en charge de la collecte desdits DMA.

La loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe un nouvel objectif à atteindre : réduire de 10% la production de DMA par habitant de 2010 à 2020.

## 3 DEMARCHE

### 3.1 CONSTITUTION DE LA CCES

L'article R. 541-41-22 CE impose la constitution d'une CCES<sup>1</sup> par la collectivité, qui en fixe la composition, nomme son président et désigne le service chargé de son secrétariat sans pour autant en imposer une composition-type.

- La CCES donne son avis sur le projet de PLPDMA (art. R. 541-41-24 CE).
- Un bilan du PLPDMA lui est présenté chaque année (art. R. 541-41-27 CE)
- La CCES évalue le PLPDMA tous les 6 ans (art. R. 541-41-28 CE).

Typologie	Membres
Equipe Projet	Président, VP Déchets, CODIR, Resp.Déchets
Acteurs prévention et gestion des déchets	Emmaüs, ETR
Société Civile	RISOMES, UFC Que Choisir, Guides Composteurs, Le Jardin des Chenevières, La Milpa, La Samare, Amapp, AFR, GPSGOD, Temps Livres
Autres élus	VP Eau, Animation Sociale, Tourisme/culture/Vie asso. 2 ou 3 élus de la commission déchets
Acteurs institutionnels	Conseil Départemental, ADEME

### 3.2 ELABORATION DU DIAGNOSTIC

L'élaboration du diagnostic a été réalisée en interne. Il devait à minima reprendre les objectifs décrits ci-dessous :

Objectifs	Documents de travail	
Recenser l'ensemble des acteurs concernés	Liste des associations du territoire	Service Vie associative
	Liste entreprises territoires	Service Déchets
Identifier les types et quantités de déchets ménagers et assimilés produits	Caractérisation Centre de Tri	Service Déchets
	Caractérisation des OMr et DNR	Service Déchets
	Suivi des tonnages et coûts	Service Déchets
	Matrice des coûts	Service Déchets
Décrire les évolutions prévisibles des types et quantités de déchets ménagers et assimilés produits	Enquête du CD21	CD21- Eléments du 27/03
Rappeler les mesures menées en faveur de la prévention des déchets ménagers et assimilés	Bilan du PLPD	Service Déchets
Cohérence avec les politiques menées	CODEC - Département	CD21
	PRGD et CODEC - Région	Région BFC
	PNPD - Etat	ADEME

Ce document a été réalisé avant la réunion de lancement. Il servira de socle pour l'élaboration du PLPDMA.

### 3.3 ELABORATION DU PROGRAMME

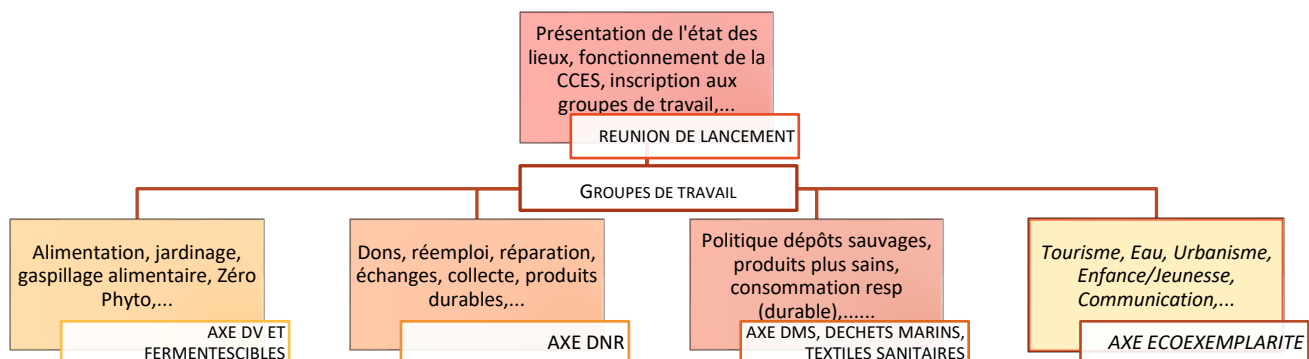


Figure 1: Schéma d'élaboration du programme

DV : Déchets Verts ; DNR : Déchets Non Recyclables ; DMS : Déchets Ménagers Spéciaux

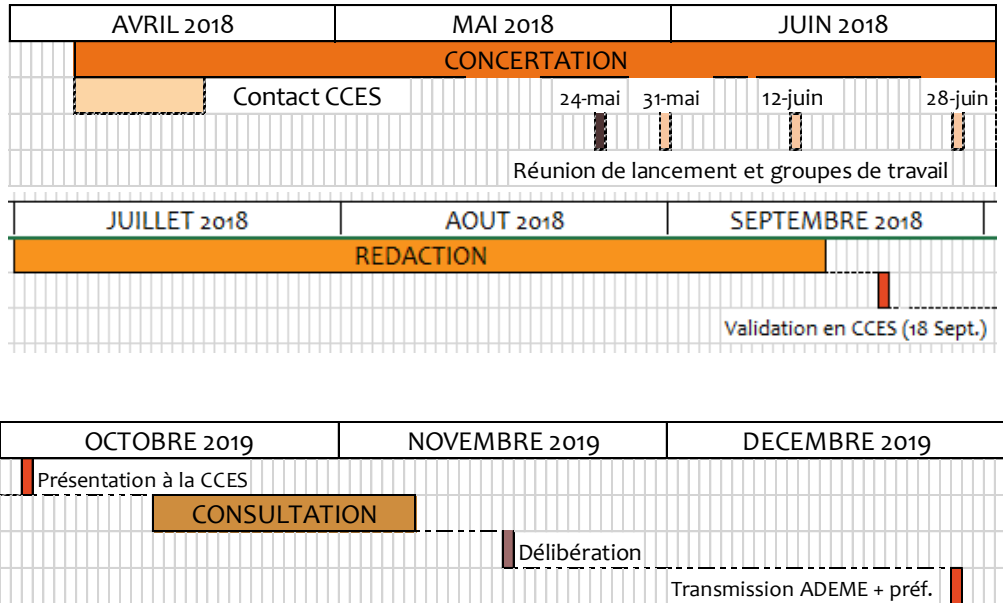
<sup>1</sup> Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi

La réunion de lancement a permis, en outre, de présenter l'état des lieux de la production de déchets sur le territoire. Elle précisera le rôle de chacun et permettra de lancer des groupes de travail.

Les groupes de travail se sont appuyés sur des démarches de construction participatives. L'axe écoexemplaire sera construit en appui des différents services internes.

Une dernière réunion permettra de présenter les actions et de définir les objectifs avant de soumettre le programme, dans un premier temps à la consultation du grand public (obligatoire pendant une durée de 21 jours) puis au Conseil Communautaire qui validera ou non le programme d'actions. Celui-ci sera ensuite transmis à l'ADEME et à la préfecture avant le 31 décembre 2019.

### 3.4 RETROPLANNING





Communauté de Communes  
Ouche et Montagne

# PARTIE 1 : DIAGNOSTIC

## PORTRAIT DU TERRITOIRE

- 1 [Démographie](#)
- 2 [Transport](#)
- 3 [Economie](#)
- 4 [Santé/Social](#)
- 5 [Education](#)
- 6 [Tourisme/Culture](#)
- 7 [Logement](#)

## LA GESTION DES DECHETS SUR LE TERRITOIRE

- 1 [Organisation du Service](#)
- 2 [Actualités](#)
- 3 [Evolution et production des DMA](#)
- 4 [Composition des déchets](#)
- 5 [Répartition des coûts \(coût aidé\) selon les flux](#)
- 6 [Prévention des déchets](#)

## OBJECTIFS REGLEMENTAIRES ET POLITIQUES TRANSVERSALES

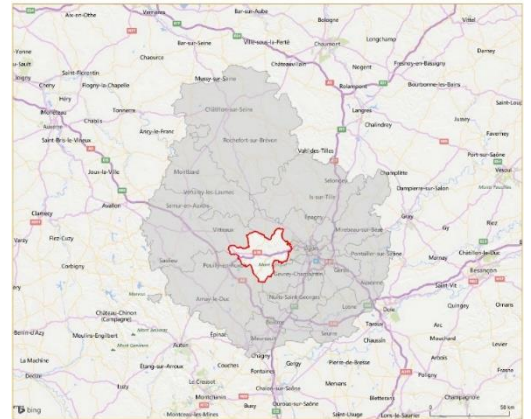
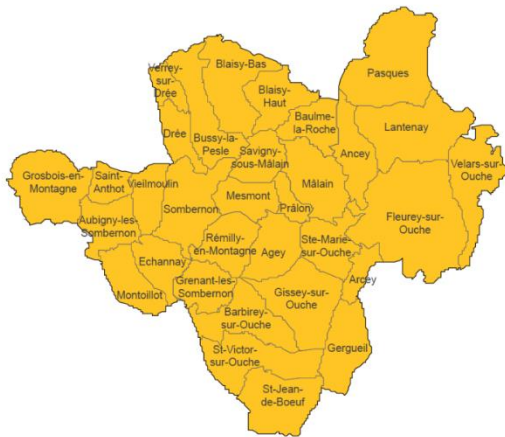
- 1 [Objectifs nationaux \(réglementaire\)](#)
- 2 [Objectifs régionaux](#)
- 3 [Politiques transversales](#)
- 4 [Acteurs du territoire](#)

## SYNTHESE - DIAGNOSTIC

- 1 [Atouts et faiblesses](#)
- 2 [Flux à réduire](#)
- 3 [Rôle de la collectivité](#)
- 4 [Actions évoquées lors des ateliers](#)

# PORTRAIT DU TERRITOIRE

La Communauté de Communes Ouche et Montagne (CCOM) regroupe 32 communes issues de la fusion, en 2014, de la CC de la Vallée de l'Ouche et de la CC du Somberronnais.



En 2018, la CCOM comptait 10 973 habitants.

## 1 DEMOGRAPHIE



Population en nette augmentation.  
Projets de logements  
(+ 1130 hab. d'ici 2030)



Territoire rural :  
33 hab/km<sup>2</sup>



Population relativement jeune [0-14 ans et 30-44 ans] : familles avec enfants en bas âge. 2x plus de familles que la moyenne Départementale



35% de retraités

- ⇒ Hétérogénéité des publics : Axer les actions sur les familles et les retraités
- ⇒ Population en augmentation : Communiquer auprès des nouveaux arrivants

## 2 TRANSPORT



Autoroute gratuite  
Lln0



TER sur 4 communes



Transport public en autocar  
(Transco)

- ⇒ Proximité avec la métropole : mettre en avant les solutions proposées sur Dijon (associations, commerces en vrac,..) [ Cf paragraphe économie]

## 3 ECONOMIE



Connexion économique avec la métropole dijonnaise  
Pas de « gros » projet de développement économique



3 zones commerciales et industrielles :  
Fleurey, Somberronn, Velars  
Pas d'Union Commerciale



Niveau de vie confortable mais disparités relatives aux ressources des ménages en fonction de l'éloignement avec métropole

- ⇒ Peu d'activité économique : difficultés de mise en place d'actions en lien avec l'EIT<sup>2</sup>
- ⇒ Mise en avant des zones commerciales
- ⇒ Prendre en compte les disparités sur le territoire en variant les propositions (axe économique, social, environnemental selon le public)

<sup>2</sup> Ecologie Industrielle et Territoriale

## 4 SANTE/SOCIAL



Groupement des Professionnels de Santé  
= association active



3 EHPAD :  
Somberton, Velars, Fleurey/O.



Pas de structures (associatives ou institutionnelles) installées

- ⇒ Peu de relais sur les actions en lien avec l'Economie Sociale et Solidaire
- ⇒ Un relais actif (GPSGOD) sur les notions d'alimentation, produits dangereux,...
- ⇒ Action du CD21 autour de la réduction des déchets dans les EHPAD

## 5 EDUCATION



1 compétence de la CCOM :  
« périscolaire »



8 établissements primaire



1 collège :  
Compostage, antigaspi,...

- ⇒ Compétence de la CCOM avec actions déjà engagées
- ⇒ 1 collège partenaire engagé sur différentes thématiques (compostage et lutte contre le gaspillage alimentaire)

## 6 TOURISME/CULTURE



1 camping  
16 emplacements



3 hôtels dont  
1 ★★★  
1 ★★



22 gîtes dont  
60 % classés, moy ★★★



16 Restaurants  
dont 2 saisonniers



La vélo route  
100 000 passages/an  
*(Source : Eco-compteur CD placé à Velars-sur-Ouche)*



Les événements culturels  
60 à 12 000  
personnes/événements  
*(Source : CCOM et associations)*



Les sites de renommée  
9 000 visites/ an  
*(Source : Région 2014 - Les jardins de Barbirey)*



13 péniches hôtel  
Accueillent entre 6 à 12 passagers



3 Hébergements collectifs  
1 agrément jeunesse et sports  
1 bienvenue à la ferme



Les sites de baignade  
100 à 1 000 personnes par jour, soit au  
minimum 10 000 personnes /an  
*(Source : Surveillants de baignade)*



Les sites historiques  
3 000 visites /an  
*(Source : Association au GAM)*



Le canal  
13 100 nuitées en 2015  
*(Source : Prestataires touristiques)*



13 Chambres d'hôtes

Figure 2: Extrait du SDT<sup>3</sup>

- ⇒ Adapter la communication aux offres d'hébergements diverses avec des touristes de passage
- ⇒ Travailler sur les déchets des événements
- ⇒ Mettre en place des solutions de proximité et cibler la communication sur site

## 7 LOGEMENT



Part de maisons avec terrains importante :  
86%



Population sédentaire : 75%  
restent 5 ans ou plus



8,7% de résidences secondaires

- ⇒ Travailler sur la gestion des DV in situ et la prévention des DV (aménagement)
- ⇒ Axer une communication pérenne et des actions sur la durée

<sup>3</sup> Schéma de Développement Touristique

# LA GESTION DES DECHETS SUR LE TERRITOIRE

## 1 ORGANISATION DU SERVICE



REDEVANCE INCITATIVE depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015



REGIE : Haut de quai/bas de quai Collecte



PLPDMA mis en place entre 2014 et 2017

- ⇒ S'appuyer sur la mise en place de la redevance incitative pour les actions
- ⇒ S'appuyer sur les équipements (déchèteries, camion de collecte) et les agents en interne (facilite la mise en place des actions)
- ⇒ S'appuyer sur le 1<sup>er</sup> PLPDMA pour poursuivre certaines actions et initiées des nouvelles

## 2 ACTUALITES



RENOVATION DECHETERIES 2020



EXTENSION CONSIGNES DE TRI - 2022



REORGANISATION DU SERVICE - fin 2017

- ⇒ Profiter de la rénovation des déchèteries pour étudier la mise en place de certaines actions (zone de réemploi, espace DV,...)
- ⇒ Etudier l'impact de l'extension sur le comportement des usagers (la part incitative portant sur les OMr alors que l'extension entraîne une augmentation du volume sur la CS)
- ⇒ S'appuyer sur le Directeur de Pôle pour porter et diffuser les projets du PLPDMA

## 3 EVOLUTION ET PRODUCTION DES DMA

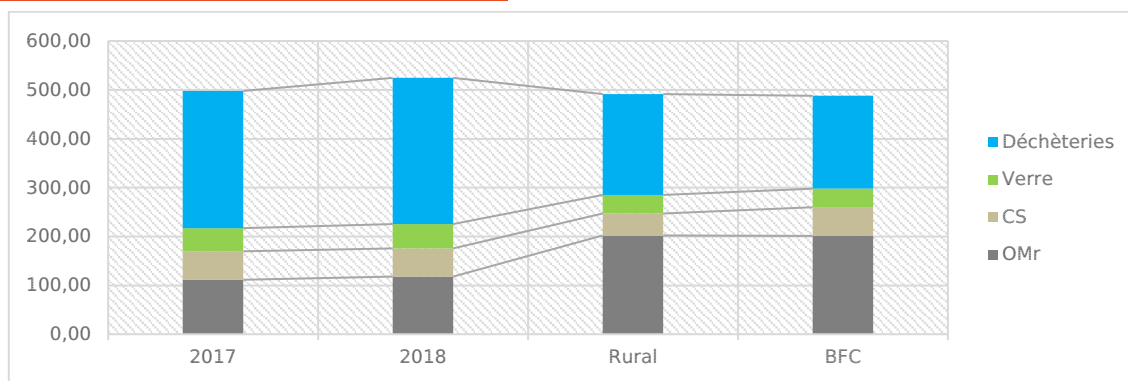


Figure 3: Evolution des DMA (hors gravats) depuis 2013



OMA Ratios très inférieurs à la moyenne



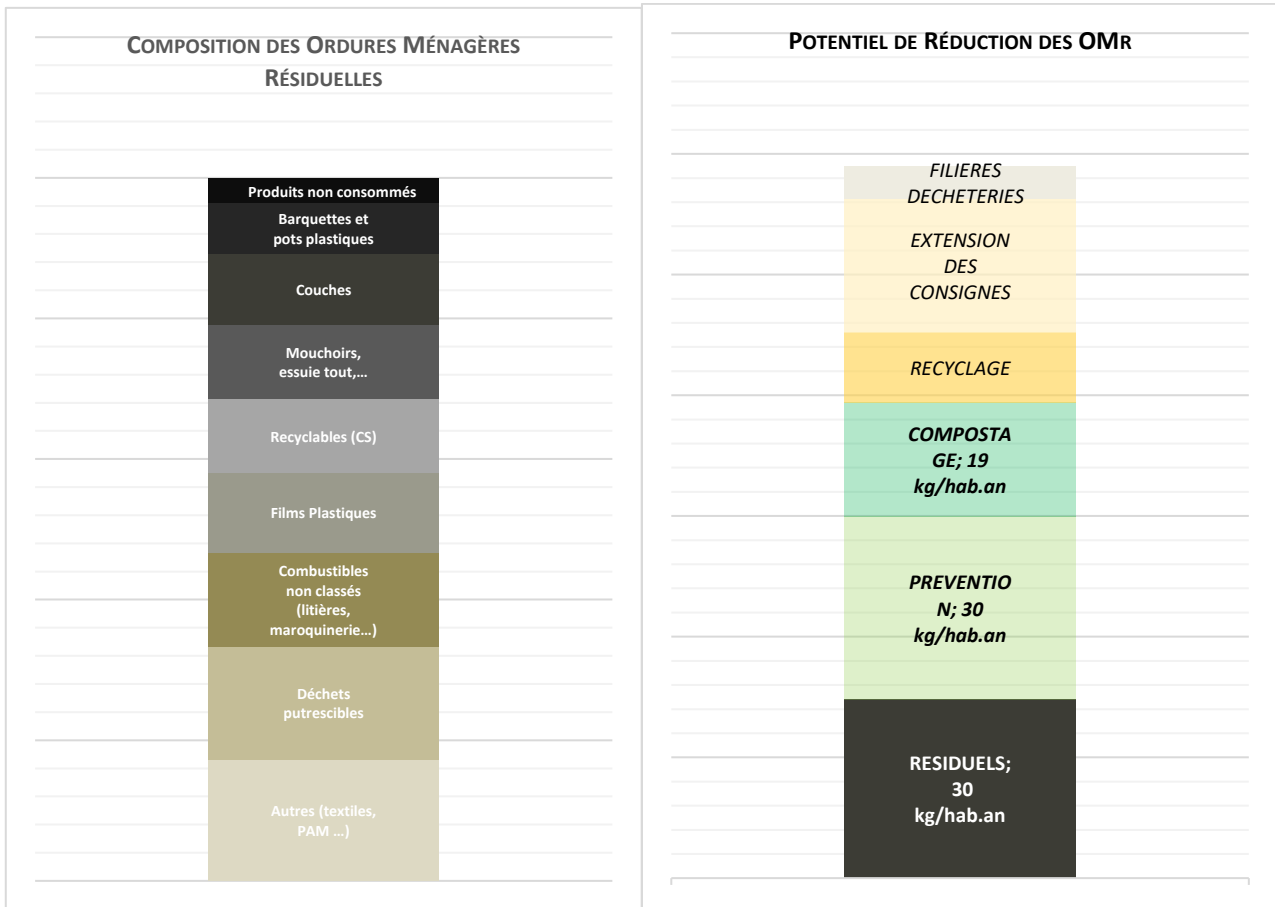
DECHETERIES Hausse des tonnages Ratios très supérieurs à la moyenne

- ⇒ Axer les actions sur les déchets de déchèteries
- ⇒ Maintenir les actions phares sur les OMA (Compostage, Stop Pub)

## 4 COMPOSITION DES DECHETS <sup>4</sup>

### 4.1 OMA

#### a) Composition et potentiel de réduction des Ordures Ménagères Résiduelles

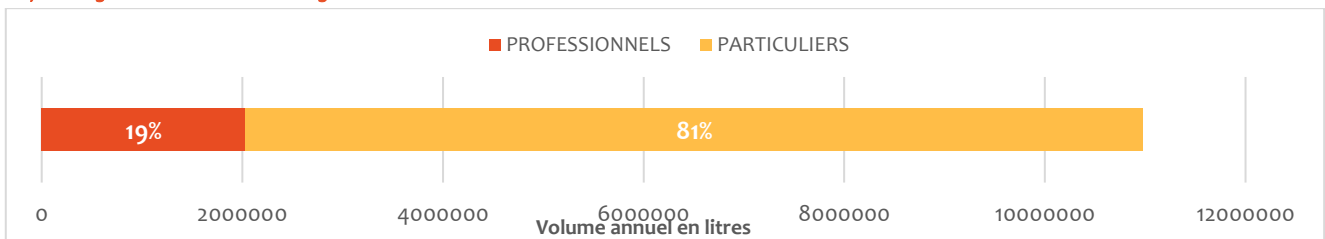


Suite à la caractérisation des OMr de juin 2017 et aux retours du Centre de Tri, la composition des OMA permet notamment de définir les actions de prévention à mettre en place sur le territoire.

- ⇒ Axer la sensibilisation et les actions sur les produits à usages uniques (couches, mouchoirs, essuie-tout)
- ⇒ Maintenir la thématique du compostage
- ⇒ Développer les collectes préservantes (Textiles, PAM,...)
- ⇒ Lutter contre le suremballage (Barquettes et pots plastiques, films plastiques,...)

Le potentiel de réduction lié à la prévention et au compostage représente 49kg/hab.an soit 42% de réduction des ordures ménagères résiduelles. En additionnant les bons gestes de tri, seulement 30 kg sur les 118 produits annuellement sont donc des OMr

#### b) Origine des Ordures Ménagères Résiduelles

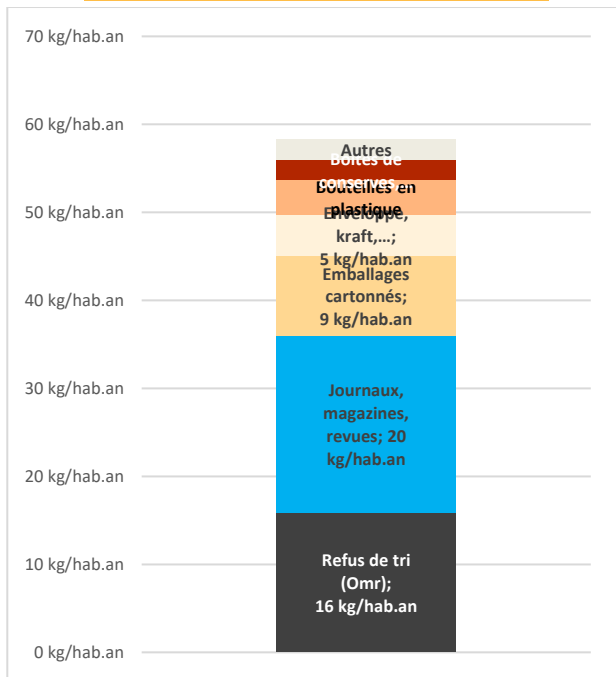


Le volume lié aux professionnels dans les OMr représente 19% (17% en moyenne au niveau national). Toutefois, cela s'explique, non pas par le dynamisme économique, mais plutôt par les ratios faibles de collecte chez les particuliers. Le nombre de producteurs étant restreints, il s'agit ici de gros producteurs.

- ⇒ Etre alerte quant aux politiques autour des gros producteurs de déchets (ex : actions EHPAD par le CD21, Actions CCI auprès des restaurateurs,...)
- ⇒ Etre exemplaire sur les sites de la CCOM (périscolaire,...)

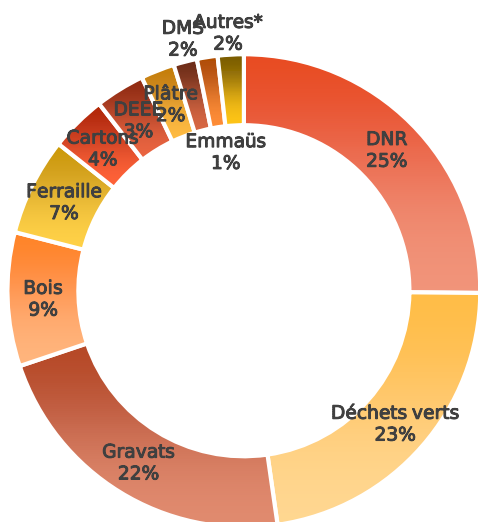
<sup>4</sup> Extraction de la caractérisation des OMr et de la Collecte Sélective

### 4.2 COMPOSITION DE LA COLLECTE SELECTIVE



La mise en place du Stop Pub doit être facilité (les publicités sont inclus dans le flux JRM. En outre, un travail est à réaliser sur le respect et l'application des consignes de tri (recyclables dans les OMr et vice-versa).

### 4.3 COMPOSITION DES APPORTS EN DECHETERIE :

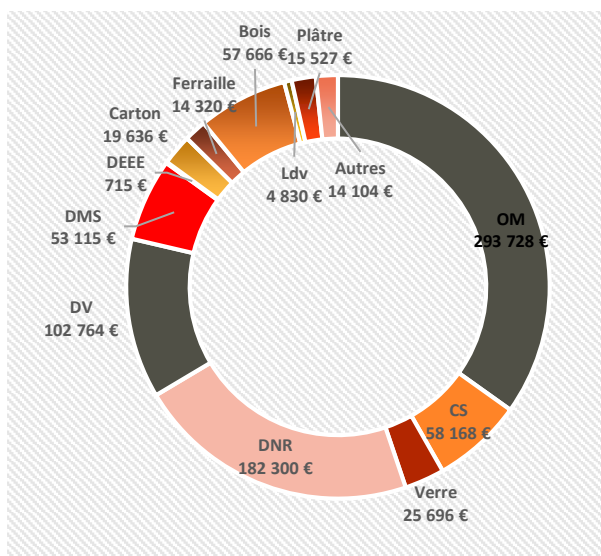


Le potentiel de réduction sur les apports en déchèterie est difficilement quantifiable.

- ⇒ Concentrer les actions de réduction sur les principaux flux : DNR, les DV et les Gravats
- ⇒ Coupler les actions de prévention des déchets avec un objectif de valorisation matière : Exemple : généraliser la présence d'une benne bois

\*Autres : Textiles, Pneus, Piles,...

## 5 REPARTITION DES COÛTS (COUT AIDE) SELON LES FLUX



- ⇒ Ne pas négliger les OMr
- ⇒ Etre vigilant par rapport aux DNR, DV et DMS

## 6 PREVENTION DES DECHETS

### 6.1 PROGRAMME DE PREVENTION 2013-2017<sup>5</sup>

#### a) Fiches Actions

Thématique 1: SENSIBILISATION DES PUBLICS A LA PREVENTION DES DECHETS	
6	Sensibilisation des publics
13	Ecoconsommation
Thématique 2: PREVENTION DES DECHETS DES COLLECTIVITES	
5	Gestion des biodéchets dans les établissements publics
8	Ecoexemplarité des collectivités
14	Ecomanifestations
Thématique 3: ACTIONS EMBLEMATIQUES NATIONALES	
<i>Gestion de proximité des biodéchets</i>	
2	Promotion du compostage domestique
3	Création d'un réseau de guides composteurs
7	Promotion du compostage partagé
<i>Autres actions d'évitement</i>	
1	Promotion du STOP PUB et des alternatives d'informations
9	Lutte contre le Gaspillage Alimentaire
Thématique 4: ACTIONS D'EVITEMENT DE LA PRODUCTION DES DECHETS	
<i>Réparation, réemploi</i>	
12	Promotion du réemploi et de la réparation
<i>Autres actions d'évitement</i>	
11	Promotion des changes lavables
Thématique 5: ACTIONS DE PREVENTION QUALITATIVE	
<i>Déchets des entreprises</i>	
10	Réduction des déchets des activités de tourisme
<i>Déchets dangereux</i>	
4	Promotion du jardinage au naturel
PROGRAMME DE PREVENTION - ACTIONS GLOBALES ET TRANSVERSALES	
15	Remise de subventions

Figure 4: Liste des fiches actions abordées lors du PLPD

Les fiches actions (objectifs, résultats, descriptif) sont détaillées en annexe.

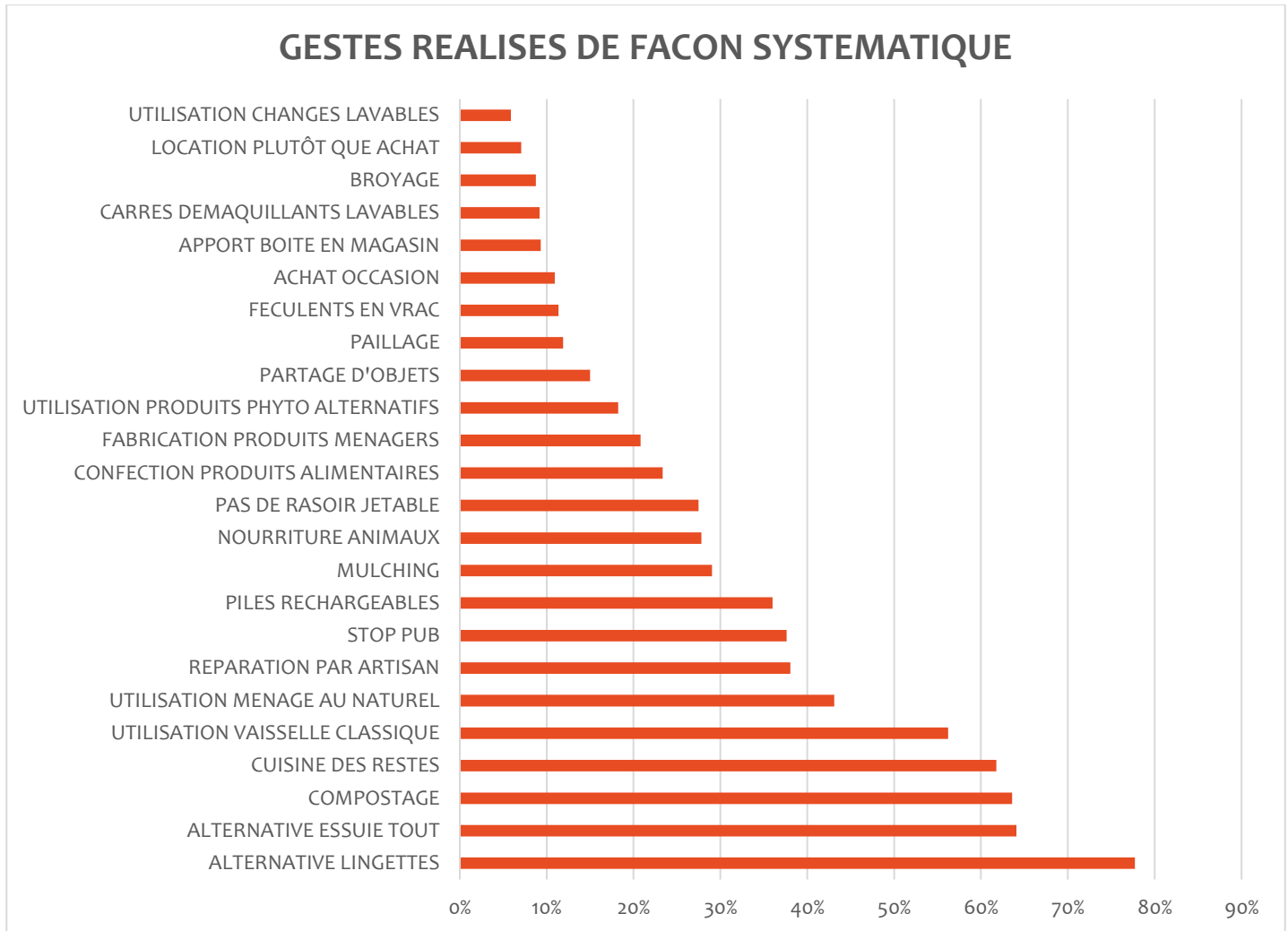
#### b) Quelques Chiffres



Figure 5: Extrait de la synthèse du rapport Année 5

- ⇒ Maintenir, relancer les partenariats
- ⇒ Maintenir le budget alloué à la prévention
- ⇒ Construire des projets pérennes pour accompagner au-delà de la sensibilisation et des animations

<sup>5</sup> Extrait du Rapport en Année 5 du PLPDMA

6.2 COMPORTEMENT EN MATIERE DE PREVENTION DES DECHETS<sup>6</sup>

- Pratiques à développer :
  - o Broyage/paillage, mulching : sensibiliser, limiter les apports en déchèteries
  - o Emballages : faire connaître alternatives locales, développer l'offre : vrac, contenant chez commerçants
  - o Partage d'objets ; mettre en place une plate-forme ou des lieux d'échanges
  - o Produits phyto, ménagers alternatifs
  - o Location : entre particuliers via plateforme
- Pratiques à encourager :
  - o Compostage/cuisine des restes : maintenir les actions
  - o Alternatives essuie-tout/lingettes : communiquer sur alternatives
  - o Stop Pub : faciliter l'accès

<sup>6</sup> Synthèse des enquêtes réalisées par le CD21

# OBJECTIFS REGLEMENTAIRES ET POLITIQUES TRANSVERSALES

## 1 OBJECTIFS NATIONAUX (REGLEMENTAIRE)

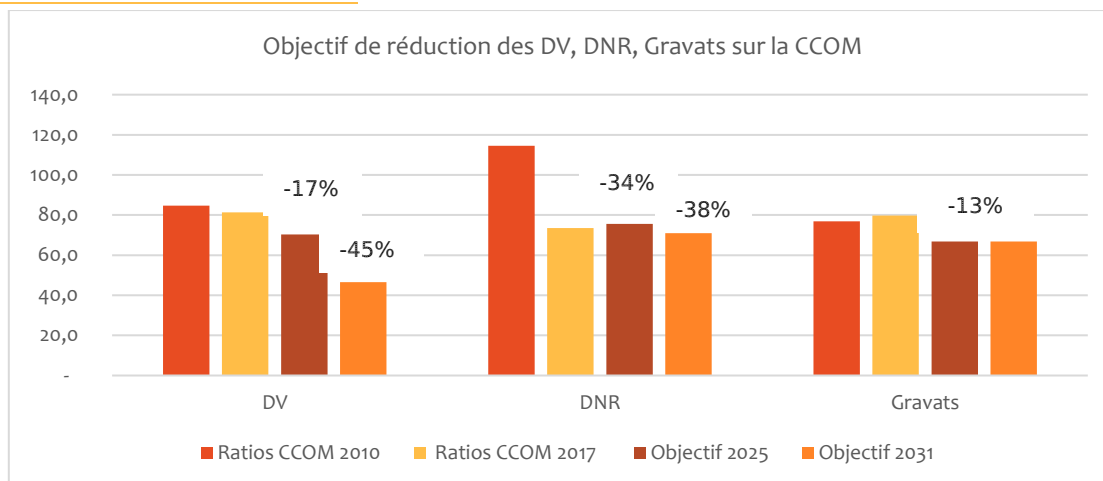
Objectif	Bilan 2010	Objectifs 2020	Bilan 2018
-10% des DMA en 2020 par rapport à 2010	627 kg/hab	564 kg/hab	629kg/hab

## 2 OBJECTIFS REGIONAUX

### 2.1 OBJECTIF GLOBAL

Objectif	Bilan 2010	Objectifs 2025	Bilan 2018
-20% des DMA en 2020 par rapport à 2010	627 kg/hab	502 kg/hab	629kg/hab

### 2.2 FOCUS SUR LES FLUX DE DECHETERIE



Flux	DV	DNR	Gravats
Evolution 2010-2017	-4%	-36%	+ 4%
Reste à réaliser	Ecart important à l'horizon 2031	Objectif réalisé à l'horizon 2025	Tendance inversée : écart important à l'horizon 2025

- ⇒ Focaliser les actions sur les DV et les Gravats en priorité : encourager la région BFC à accompagner les territoires quant à la gestion des déchets du BTP
- ⇒ Coupler les actions de prévention et la gestion en déchèterie (exemple : interdiction de certains flux, limitation des levées...)
- ⇒ Favoriser la valorisation des DNR

## 3 POLITIQUES TRANSVERSALES

### 3.1 PDEC : PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'ECONOMIE CIRCULAIRE

« Les objectifs du PDEC sont de :

- Faire émerger en Côte d'Or des projets visant les économies de ressources, en mettant en relation les acteurs à l'échelle départementale,
- Permettre la réalisation d'économies d'échelle en mutualisant certaines actions
- Organiser le suivi des actions. »

Orientations	Objectifs	Fiches action
Intégrer l'Economie circulaire dans les politiques de solidarités	Diffuser l'Economie circulaire auprès des ménages accompagnés par les Services sociaux du Département Accompagner les Etablissements Sociaux et Médico-sociaux dans la gestion et la réduction de leurs déchets	1 - Formation des travailleurs sociaux pour la mise en place d'actions avec les ménages accompagnés 2 - Accompagnement des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux dans la valorisation de leurs déchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire
Développer des outils et démarches communs avec les collectivités	Animer le réseau départemental de l'Economie circulaire Coordonner et accompagner des actions communes avec les collectivités, visant des économies d'échelle	3 - Organisation de réunions d'échanges sur les thématiques de l'Economie circulaire 4 - Mise en place de projets communs d'Economie circulaire avec les collectivités territoriales
Sensibiliser le grand public à la réduction des gaspillages	Soutenir et développer des réseaux de personnes relais Accompagner les changements de comportement au travers de groupes témoins	5 - Soutien à la création d'associations de bénévoles relais des pratiques d'Economie circulaire 6 - Développement de groupes témoins ambassadeurs des démarches vertueuses
Diffuser l'Economie circulaire auprès des acteurs publics, privés et associatifs	Sensibiliser les porteurs de projets publics s'adressant au Conseil Départemental Sensibiliser les associations dans la mise en pratique d'actions d'économie circulaire dans leurs événements Sensibiliser les professionnels du territoire aux intérêts de l'Economie Circulaire, via les chambres consulaires	7 - Sensibilisation des acteurs publics à la prise en compte de l'Economie circulaire dans leurs projets d'infrastructures et d'équipements 8 - Sensibilisation des acteurs associatifs à la prise en compte de l'Economie circulaire dans leurs événements 9 - Partenariat avec les Chambres consulaires pour la sensibilisation des professionnels du territoire à l'Economie circulaire
Soutenir les initiatives locales	Déployer un programme d'aides financières pour les projets innovants Développer un plan de communication annuel	10 - Soutien financier aux actions innovantes d'Economie Circulaire 11 - Communication sur l'Economie circulaire à destination du grand public

Figure 6: Synthèse des actions du PDEC

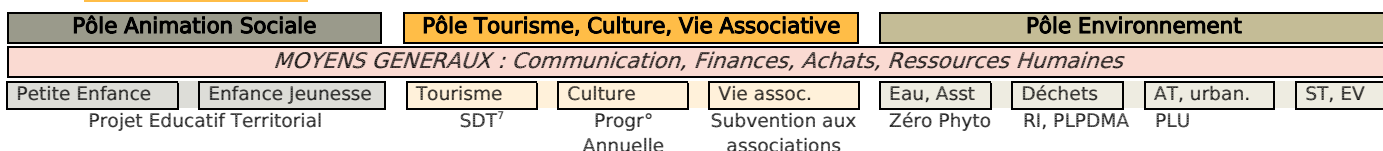
- ⇒ Relayer et soutenir les actions du CD21
- ⇒ Maintenir le partenariat avec le Cd21
- ⇒ Participer aux réunions du réseau départemental

### 3.2 PRPDMA

Le Programme Régional de Prévention des Déchets intègre notamment les volets suivants (liste non exhaustive) :

- Déchets des ménages
    - o Mise en réseau des acteurs au travers notamment un réseau « A3P »
    - o Thématique régionale annuelle
    - o Lutte contre le gaspillage alimentaire
    - o Réduction des déchets verts
    - o Développement des actions de compostage de proximité
    - o Evolution de la fonction déchèterie pour permettre le réemploi et la valorisation matière
    - o Développement de services autour de la déchèterie (ex : service réparation)
    - o Collectes de proximité de certains flux associant les acteurs de l'ESS
  - Déchets des entreprises
    - o Actions pour les DAE
      - Annuaire régional
      - Conditions de collecte des DAE en déchèterie
      - EIT
      - Maillage de déchèteries privées
      - ...
    - o >Planification des déchets du BTP
      - Suivi des installations accueillant des déchets du BTP
      - Formation de la maîtrise d'ouvrage publique concernant l'intégration de critères environnementaux
      - Assistance à la rédaction de DCE
      - Réseau de ressourceries dédié aux matériaux et déchets de chantiers
      - Promotion de bourses aux déchets
      - ...
    - o Formation, sensibilisation et accompagnement des entreprises
- ⇒ Intégrer la thématique annuelle dans les actions planifiées
- ⇒ Intégrer les axes de travail liés aux déchets des ménages dans les actions
- ⇒ Participer aux réunions de travail
- ⇒ Suivre les actions autour des déchets des entreprises
- ⇒ Intégrer des critères environnementaux dans les DCE et former l'agent en charge des achats

### 3.3 SERVICES INTERNES



- ⇒ Intégrer la prévention des déchets dans les schémas/projet/programmes des différents services
- ⇒ Porter les projets internes et diffuser dans chaque pôle en Comité de Direction

## 4 ACTEURS DU TERRITOIRE

Associations	Collectivités, institutions, établissements publics	Artisans, commerçants
GPSGOD	Collège F.Mercusot	Supermarchés
Les Jardins de Chenevières	Ecoles du territoire	Commerces de bouche
Zero Waste Dijon	Communes	Les Crééé'Natures
RISOMES	Réseau de collectivités (A3P, Ascomade,...)	CLS Compost
UDMJC21	Cd21	
AMAPP	Région BFC	
Familles Zéro Déchets Zéro Gaspi	ADEME	
Guides Composteurs		
Les Bambins du Coin		
La Milpa		
Collin'Art		
Temps Livre		
Emmaüs		

- ⇒ Un tissu associatif développé et actif avec des enjeux environnementaux et sociaux.
- ⇒ Un tissu économique peu développé mais une compétence de la CCOM

<sup>7</sup> Schéma de Développement Touristique

# SYNTHESE - DIAGNOSTIC

## 1 ATOUTS ET FAIBLESSES

Cette grille a été élaboré via les éléments présents dans ce rapport et amendé par les remarques des membres ayant participé aux ateliers.

ATOUTS	FAIBLESSES
Accès à l'offre dijonnaise (vrac, associations...) Vitalité associative : nombreux évènements, initiatives locales... PLPDMA existant = base de travail (rapport année 5 + synthèse) Ratios d'OMr faibles Niveau de vie relativement confortable Population sédentaire (pérennité des actions) Fonctionnement en régie Réalisation de caractérisation (connaissance des déchets) Soutien du CD21	Pas d'union commerciale, de relai sur l'ESS Manque de visibilité du PLPDMA, communication faible Public hétérogène Partie du territoire = territoire dortoir Nombre de déchèteries Difficultés de gestion des zones touristiques Nombre de maisons important (DV)
OPPORTUNITES	MENACES
Rénovation des déchèteries Nouvelles compétences et politiques transversales (eau, urbanisme ...)	Fin des NAP Augmentation de la population (DMA) Constructions (Gravats)

## 2 FLUX A REDUIRE

1) Tonnages des déchèteries : DNR, Gravats, DV

2) Tonnages des OMr : Textiles à usage unique

## 3 ROLE DE LA COLLECTIVITE

Le rôle de la collectivité a été défini via les éléments présents dans ce rapport et pour faire suite aux remarques des membres ayant participé aux ateliers :

### 3.1 COMMUNIQUER, SENSIBILISER, FAVORISER LA VISIBILITE DES ACTEURS ET INITIATIVES LOCALES, SOUTENIR LES ACTIONS LOCALES,

- Mettre en avant les solutions proposées sur Dijon (associations, commerces vrac,...)
- Développer des actions en lien avec l'Economie Sociale et Solidaire
- Faire connaître les actions déployées localement : artisanat, commerces, associations
- Mettre en place des solutions de proximité
- Varier les supports de communication
- Être alerte quant aux politiques transversales autour des gros producteurs de déchets (EHPAD via CD21 ; CCI/CMA,...)
- Maintenir, relancer les partenariats

### 3.2 FACILITER LES GESTES, METTRE EN PLACE DES LEVIERS (SUPPORTS, OUTILS, AIDES FINANCIERES,...)

- S'appuyer sur le 1<sup>er</sup> PLPDMA pour poursuivre certaines actions (compostage, mise à disposition du Stop Pub,...)
- Profiter de la rénovation des déchèteries pour intégrer des leviers via de nouveaux moyens de gestion, de communication, des espaces supplémentaires
- Construire et développer des outils pérennes (en sus de la sensibilisation)

### 3.3 ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIERE DE PREVENTION DES DECHETS

- S'appuyer sur la direction pour porter et diffuser les projets du PLPDMA
- Maintenir le budget alloué à la prévention
- Intégrer la prévention des déchets dans les projets/programme et tout document structurant de l'ensemble des services

#### 4 ACTIONS EVOQUEES LORS DES ATELIERS

	<b>Sensibiliser le grand public, communiquer Favoriser la visibilité des acteurs/initiatives locales, soutenir les actions locales</b>	<b>Mettre en place des leviers (outils, aides financières, réglementation...) pour le grand public</b>	<b>Être exemplaire en matière de prévention des déchets</b>
<b>Eviter la production de déchets Verts</b>	Mettre en place des ateliers sur l'année Créer une plate-forme expérimentale Diffuser des fascicules pédagogiques, films Communiquer lors de la remise des badges d'accès en déchèteries Mettre en avant les possibilités de location de matériel chez des professionnels du territoire Mettre en place une signalétique dans les déchèteries au niveau de la benne de DV	Diminuer le nombre d'accès en déchèteries Interdire l'apport de tontes en déchèteries Participer à l'achat de matériel (broyage, mulcheuse,...) Favoriser la mutualisation, le prêt de matériel via une plate-forme d'échanges	Diffuser des informations dans les documents d'urbanisme Modifier les essences mis en place sur les déchèteries et PAV voire les autres terrains gérés par la CCOM
<b>Encourager la gestion de proximité des biodéchets</b>	Mettre en valeur et communiquer sur les sites de compostage existants (affichette dans les zones de passage : salle d'attente,...)	Proposer l'acquisition d'outils facilitant le compostage : grille sous les bacs, mélangeur	Maintenir le compostage sur les sites de la CCOM
<b>Lutter contre le gaspillage alimentaire</b>	Soutenir la démarche du GPSGOD autour du programme « De la Graine à l'Assiette » Relayer les campagnes de l'ADEME		Continuer le travail autour de la sensibilisation des convives Continuer le travail avec le prestataire de livraison Axer la fourniture en produits locaux
<b>Prolonger la durée de vie des objets</b>	Organiser des stages de bricolage/réparation, partage de savoir-faire	Favoriser les collectes « préservantes », notamment à dimension sociale (ex : bouchons, vêtements, portables, ...) Créer une plateforme de partage pour la mutualisation/le prêt/le don d'objets... ainsi que le partage de savoir-faire	Préserver le flux Emmaüs en aménageant les déchèteries
<b>Lutter contre les déchets marins (plastique...) et le suremballage</b>	Mettre en avant les pratiques existantes dans les commerces locaux (boucherie, boulangerie...) Faire connaître les alternatives sur les événements et mettre à disposition un kit pour les organisateurs Proposer un partenariat avec les créatrices locales (cotons lavables...) et des ateliers couture	Proposer des kits d'essai à prix réduits (lingettes lavables, couches lavables...) Proposer un kit d'accueil avec des objets réutilisables Faire un envoi massif de Stop Pub avec le calendrier	Améliorer le kit « événement » existant Evènement « Pique-Nique Zéro Déchets » sur le réservoir de Grosbois



Communauté de Communes  
Ouche et Montagne

## PARTIE 2 : PLAN D' ACTIONS

<b>FICHE ACTION N°1 : METTRE EN PLACE UNE PROGRAMMATION ANNUELLE .....</b>	<b>19</b>
1 Axe : Grand Public.....	19
2 Axe :jeune Public .....	19
<b>FICHE ACTION N°2 : CREER UNE PLATE-FORME D' ECHANGES (APPLICATION/SITE INTERNET).....</b>	<b>20</b>
<b>FICHE ACTION N°3 : MODIFIER LE REGLEMENT ET LE FONCTIONNEMENT DES DECHETERIES .....</b>	<b>21</b>
1 Refonte du système de gestion des accès en déchèterie.....	21
2 Interdiction de la tonte en déchèterie .....	21
<b>FICHE ACTION N°4 : COMMUNIQUER SUR LES DECHETERIES .....</b>	<b>22</b>
1 Panneaux de communication dédiée à la prévention.....	22
2 Distribution de compost/broyat .....	22
<b>FICHE ACTION N°5 : FAVORISER LE REEMPLOI ET LA REVALORISATION .....</b>	<b>23</b>
1 Amélioration de la valorisation matière.....	23
2 Etude relative à l'aménagement d'une zone d'échange sur les déchèteries.....	23
<b>FICHE ACTION N °6 : CREER UN KIT D'ACCUEIL ZERO DECHETS POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS.....</b>	<b>24</b>
<b>FICHE ACTION N °7 : SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES.....</b>	<b>25</b>
1 Creation d'un fond de soutien pour les initiatives locales .....	25
2 Fourniture d'un kit a destination des organisateurs d'évenements .....	25
<b>ACTION N°8 : REALISER UN PROGRAMME INTERNE EXEMPLAIRE ET ACCOMPAGNER LES INITIATIVES TRANSVERSALES.....</b>	<b>26</b>
1 Communication du Service Déchets.....	26
2 Exemplarite des services transversaux .....	26
<b>FICHE ACTION N°9 : FAVORISER LES COLLECTES PRESERVANTES A CARACTERE SOCIAL.....</b>	<b>27</b>
1 Collecte préservante .....	27
2 Développement d'une zone de réemploi aménagée et sécurisée.....	27
<b>FICHE ACTION N°10 : MAINTENIR LE CARACTERE INCITATIF DE LA GRILLE TARIFAIRE .....</b>	<b>28</b>
<b>SYNTHESE – ACTIONS.....</b>	<b>29</b>
<b>OBJECTIFS RETENUS.....</b>	<b>30</b>
1 Objectifs à l'horizon 2025 - Ratios .....	30
2 Objectifs attendus par flux – en tonnes et en € .....	30

# FICHE ACTION N°1 : METTRE EN PLACE UNE PROGRAMMATION ANNUELLE

## 1 AXE : GRAND PUBLIC

### Contexte :

Le territoire de la CCOM accueille de nombreuses initiatives personnelles ou collectives autour de la réduction des déchets.

Dans le cadre du précédent PLPDMA, différentes séances de cinéma avaient rencontrées un certain succès. La présence de l'UDMJC21 permet de nouer des partenariats autour de la diffusion de films.

### Description de l'action :

Il s'agit de mettre en place des cycles d'animation afin de faire rencontrer les acteurs, et d'échanger/découvrir des pratiques alternatives.

Afin de mobiliser et de communiquer, une première séance de cinédébat/échanges présentera le cycle. Par la suite, des ateliers d'échanges de savoir-faire (via un professionnel ou entre bénévoles) permettront de mettre en pratique des thématiques abordées lors de la séance de cinédébat. L'objectif, en répétant cette action, pourrait être de créer des échanges autour du « Zéro Déchets » sur le territoire.

### Cible :

Habitants du territoire

### Partenaires :

- UDMJC 21
- Associations du territoire : GPSGOD (perturbateurs endocriniens,...)
- Personnes engagées dans une démarche Zéro Déchets
- Service Culture de la CCOM

### Indicateur :

Nombre de personnes participant aux animations

Nombre de personnes engagées dans une démarche Zéro Déchets

### Exemple :

*Lors du précédent programme, la diffusion du film « L'éveil de la Permaculture » avait réuni 97 personnes. La présence d'un réalisateur et acteur avait permis d'échanger autour de cette dynamique.*

*La diffusion du film « Ma vie Zéro Déchets » et l'intervention de Zero Waste Dijon pourrait constituer le lancement du PLPDMA.*

## 2 AXE : JEUNE PUBLIC

### Contexte :

Si la CCOM ne dispose pas de cette compétence, la sensibilisation en milieu scolaire permet de toucher l'ensemble des enfants du territoire. Or celui-ci présente une population 0-14 ans relativement élevées.

### Description de l'action :

Il s'agit de sensibiliser chaque année un cycle d'enfants aux thématiques liées à la valorisation et la réduction des déchets (3 animations par cycle). Pour cela, les écoles seront contactées au mois de juin de chaque année pour indiquer s'ils souhaitent bénéficier d'animation dans leur établissement. La thématique sera fixée annuellement et pourra reprendre celle fixée par le PRPGD.

### Cible :

Jeune Public scolarisé en cycle 3 sur le territoire

### Partenaires :

- Ecoles du territoire

### Indicateur :

Nombre d'enfants sensibilisés

### Exemple :

*L'intervention d'une association d'éducation à l'environnement sur les thématiques peut être proposée aux classes du territoire dès le mois de juin 2019 (Gestes de tri/Recyclage, Compostage et jardinage zéro déchets ; Alternatives Durables par rapport au jetable)*

# FICHE ACTION N°2 : CREER UNE PLATE-FORME D'ÉCHANGES (APPLICATION/SITE INTERNET)

**Contexte :**  
 Au niveau des déchèteries du territoire, de nombreux objets/matériaux encore utilisables sont jetés et ce, malgré la présence d'un cabanon Emmaüs. Il est donc utile de favoriser le don  
 De nombreuses initiatives (collectives ou individuelles) sont existantes sur le territoire. Il est utile de favoriser les échanges de savoir faire  
 Pour limiter l'achat de matériel non utilisé ou utilisé partiellement (outillage,...), il est possible de mettre en relation pour favoriser le prêt.

**Description de l'action :**  
 L'essentiel de cette action consiste à mettre en relations les personnes afin d'échanger/donner des outils, des matériaux, des objets. L'objectif est également de favoriser la création d'une communauté Zéro déchets via des moments d'échanges (café, forum...) de savoir et savoir-faire. A ce titre, le développement d'une plateforme numérique à l'échelle du territoire, d'un lieu et d'une fréquence permettra de faire adhérer un plus grand nombre.

**Cible :**  
 Habitants du territoire. Associations

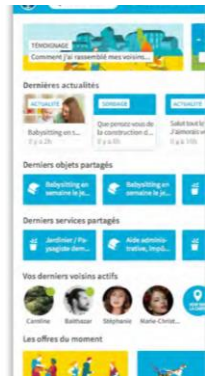
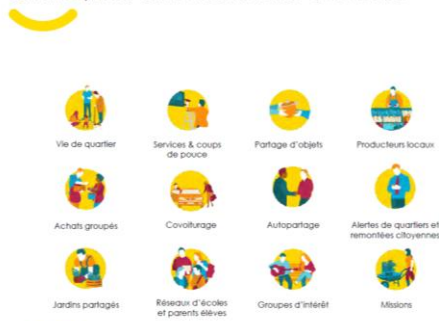
**Partenaires :**  
 Communes du territoire

**Indicateur :**  
 Nombre d'utilisateurs actifs

**Exemple :**  
 L'application Smiile permet de connecter les gens entre eux et de communiquer sur les alternatives sur le territoire. La ville de Marsannay La Côte a mis en place cette application.

<https://www.smiile.com/ville/marsannay-la-cote-21160-7396/>

**SMIILE, LES SERVICES DISPONIBLES**



<https://www.bourse-des-dechets.fr/>

**Vous recherchez ou proposez un matériau ?**

Il y a actuellement 96 inscrits sur le site.  
 Consultez les annonces selon la catégorie du matériau et sa localisation grâce au moteur de recherche.

DEEE - Matériel informatique et lampe	2	Encombrant, mobilier, électro-ménager	2
Bois	1	Déchet de construction et de démolition	1
Plastique	1	Terre, sable, pierre	1

# FICHE ACTION N°3 : MODIFIER LE REGLEMENT ET LE FONCTIONNEMENT DES DECHETERIES

## 1 ETUDE RELATIVE A LA REFONTE DU SYSTEME DE GESTION DES ACCES EN DECHETERIE

**Contexte :**

Les tonnages en déchèteries explosent depuis plusieurs années. La CCOM est en cours de rénovation des déchèteries. A ce titre, des contrôles d'accès vont être installés. En effet, de nombreux artisans et usagers de territoires voisins déposent leurs déchets sur la déchèterie de Velars sans en avoir l'accès. Par ailleurs, des tonnages importants d'ordures ménagères et recyclables se retrouvent en déchèterie. En outre, la proximité des déchèteries et l'accès illimité ne favorise pas la gestion in situ des déchets verts (tontes, feuilles, branches).

**Description de l'action :**

En limitant l'accès à la déchèterie, cela permettra de limiter les apports extérieurs à la CCOM et d'inciter à ne pas tout jeter à la déchèterie. Une réflexion sur la limitation du nombre d'apports annuels sera engagée.

**Cible :**

Utilisateurs des déchèteries

**Partenaires :**

Commission déchets, Elus du Conseil Communautaire

**Indicateur :**

Evolution du tonnage en déchèterie ; Fréquentation des déchèteries

**Exemple : Le SMITOM Lombric :** <http://www.lombric.com/traiter-recycler/installations-de-traitement/decheteries#Les%20d%C3%A9chets%20accept%C3%A9s>

Catégorie de véhicule	Droits d'accès	Nombre d'accès	Tarification
Motocyclette (sans permis ou autorisation spéciale)	1	36	Auxes déchets ou en mélange: 30 € Craie: 15 € Déchets verts: 7 €
Petit véhicule	2	18	Auxes déchets ou en mélange: 45 € Craie: 24 € Déchets verts: 14 €
Remorque	6	6	Auxes déchets ou en mélange: 180 € Craie: 75 € Déchets verts: 42 €
Camion (jusqu'à 2 t)	2	18	Auxes déchets ou en mélange: 60 € Craie: 30 € Déchets verts: 14 €
Camion (plus de 2 t)	3	12	Auxes déchets ou en mélange: 90 € Craie: 36 € Déchets verts: 21 €
Véhicule plein de remorque	Admission correspondante	Admission correspondante	

Bilan au premier semestre de mise en place: -40% des fréquentations et -30% des tonnages

## 2 ETUDE RELATIVE A L'INTERDICTION DE LA TONTE EN DECHETERIE

**Contexte :**

Les tonnages en déchèteries explosent depuis plusieurs années. La CCOM est en cours de rénovation des déchèteries et le règlement doit être revu. Les tontes représentent environ 1/3 des apports en déchets verts alors que des solutions existent pour les traiter in situ.

**Description de l'action :**

L'interdiction des tontes en déchèteries s'accompagnera de la promotion des pratiques alternatives (mulch, compostage, paillage). L'inscription dans le règlement et la communication sur site permettront d'asseoir cette action. La formation des gardiens et l'appui des élus sur le terrain seront indispensable pour le bon déroulement de celle-ci.

**Cible :**

Utilisateurs des déchèteries

**Partenaires :**

Gardiens de déchèteries  
Elus membres de la commission

**Indicateur :**

Evolution du tonnage de déchets verts en déchèterie

**Exemple :**

*Sur la CC de Butte de Thil, les élus ont décidé d'interdire la tonte et de favoriser une gestion in situ. Des éléments de communication ont été préparés et des élus se sont rendus sur les déchèteries pour expliquer la démarche. Une diminution de 28 tonnes de déchets verts a été constaté suite à cette action (-18,18 %). Celle-ci doit être étendue aux autres déchèteries du territoire.*

# FICHE ACTION N°4 : COMMUNIQUER SUR LES DECHETERIES

## 1 PANNEAUX DE COMMUNICATION DEDIEE A LA PREVENTION

### Contexte :

Les tonnages en déchèteries explosent depuis plusieurs années. La CCOM est en cours de rénovation des déchèteries. Différentes mesures sont intégrées dans le programme (cf action n°2 et action n°3). Néanmoins, il est indispensable de communiquer autour de celles-ci.

### Description de l'action :

Dans le cadre des rénovations, des panneaux de communication lumineux seront installés. Cela permettra de communiquer au tour des actions, événements, ... En outre, un habillage des bennes et des containers maritimes pourra appuyer cette communication.

### Cible :

Utilisateurs des déchèteries

### Partenaires :

Emmaüs (prise en charge de l'habillage et aménagement du container)

### Indicateur :

Evolution du tonnage en déchèterie

### Exemple :

Les bennes et les containers maritimes situés en haut de quai peuvent être habillés pour servir de support de communication.



## 2 DISTRIBUTION DE COMPOST/BROYAT

### Contexte :

Dans le cadre de son marché de traitement des déchets verts, il est inclus une restitution de broyat/compost de manière annuelle. Depuis 2015, différentes distributions ont été organisées. Cela permet, en outre, d'échanger sur l'utilisation du broyat/compost et de communiquer sur les alternatives.

### Description de l'action :

Deux fois par an (automne et printemps), la distribution de broyat/compost sera effectuée sur les déchèteries. En parallèle de la distribution, des démonstrations de matériel et de la sensibilisation pourront être effectués. Des ateliers annexes compléteront cette sensibilisation.

### Cible :

Usagers

### Partenaires :

CLS Compost

### Indicateur :

Nombre de participants aux distributions

### Exemple :

Des collectivités proposent la restitution de compost en déchèterie et l'accompagne d'ateliers autour du



# FICHE ACTION N°5 : FAVORISER LE REEMPLOI ET LA REVALORISATION

## 1 AMELIORATION DE LA VALORISATION MATIERE

### Contexte :

De nombreux objets se retrouvent dans la benne DNR alors qu'ils pourraient être valorisés après transformation. La rénovation des déchèteries permet de gagner de la place sur celles-ci.

### Description de l'action :

La mise en place de bennes bois et de bennes Ecomobilier sur les déchèteries permettra d'éclater la benne DNR. Par ailleurs, des partenariats pourront être envisagés afin de récupérer d'autres matériaux en vue de valorisation.

Si cette action ne rentre pas dans une démarche de réduction des déchets à proprement parler, elle permettra d'avoir une cohérence entre la politique de gestion et de prévention des déchets.

L'aménagement de la Classe III pourrait également permettre la vente de terre végétale.

### Cible :

Usagers

### Partenaires :

Ecoorganismes, association de l'Economie Sociale et Solidaire

### Indicateur :

Evolution des tonnages de DNR

### Exemple :

*Les valoristes Bourguignons proposent des prestations concernant la récupération des huisseries, polystyrène,...*

## 2 ETUDE RELATIVE A L'AMENAGEMENT D'UNE ZONE D'ECHANGE SUR LES DECHETERIES

### Contexte :

De nombreux matériaux réutilisables sont mis au rebus dans les déchèteries.

### Description de l'action :

Après la mise en route des déchèteries et une période d'ajustement du fonctionnement, le préau de l'une des déchèteries pourra être aménager comme « préau des matériaux » où les usagers pourraient déposer et reprendre des matériaux : carrelage, tuiles, pots de peintures, ...

### Cible :

Usagers et professionnels

### Partenaires :

CMA

### Indicateur :

Evolution des tonnages de gravats, DNR, DMS

Utilisation du préau

### Exemple :

*La Communauté de Communes de la Côtère à Montluel (3CM) a mis en place un espace adapté.*

<http://www.3cm.fr/Un-preau-des-materiaux-pour.html>



## .FICHE ACTION N °6 : CREER UN KIT D'ACCUEIL ZERO DECHETS POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

### Contexte :

De nombreux emménagements sont effectués sur le territoire chaque année (+ de 200 foyers dotés en 2018). Dans ce cadre, la collectivité fournit un bac et un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants. La proportion de déchets jetables dans les OMr constitue une part importante alors que des solutions, parfois méconnues ou non usitées existent. L'ex-PLPD et ses actions ne sont pas bien connus du grand public.

### Description de l'action :

Afin de diffuser les messages et faciliter la mise en place de gestes de réduction, la collectivité pourra, dès l'arrivée d'un usager, présenter une offre « zéro déchets » sur le territoire. Celle-ci pourra inclure :

- de l'information autour des initiatives locales (commerçants, zone de réemploi, composteurs à prix réduits, participation éventuelle à l'acquisition d'un broyeur, mise en service d'une plateforme d'échanges,...)
- des objets zéro déchets alternatifs au jetable (lingettes lavables, cotons lavables, serviettes lavables, oriculi, Stop Pub,...)

Par ailleurs, un kit zéro déchets pourra être proposé à la vente dans la limite des stocks disponibles. Cela permettra de communiquer sur les alternatives tout en proposant des prix réduits (cf vente de composteurs). Des éléments du kit pourront être fournis par les artisans locaux.

### Cible :

Nouveaux arrivants

### Partenaires :

Commerçants  
Associations actives  
Zero Waste Dijon/Zero Waste France  
Emmaüs

### Indicateur :

Nombre de nouveaux arrivants

### Exemple :

*La Communauté de Communes de Nuits Saint Georges remet un kit à chaque nouvel arrivant. Celui-ci contient : une bouteille avec un produit ménager naturel, des recettes, un stop pub, un bon de commande pour un composteur, des lingettes et cotons lavables.*

Exemple de kits : <http://www.amikal-design.com/textile/fiche-serviettes+de+table-serviette+de+table+coton+50x70-westford+mill-129-1446.php>

<http://www.zorrodechets.fr/achat-box-zero-dechet-zorro-dechet/zorro-dechet-pour-se-lancer>

# FICHE ACTION N °7 : SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES

## 1 CREATION D'UN FOND DE SOUTIEN POUR LES INITIATIVES LOCALES

**Contexte :**  
De nombreuses initiatives existent au niveau local que ce soit via les particuliers, les professionnels ou les associations. Afin de favoriser le développement de ces initiatives, il est nécessaire de soutenir celles-ci. A ce titre, dans le précédent PLP, des soutiens financiers étaient accordés (ex : poulailler collectif de Mâlain)

**Description de l'action :**  
La création d'un fond de soutien pour les initiatives locales (communales, associatives) permettra de développer celles-ci.  
Par ailleurs, l'intégration dans le guide touristique et sur la carte d'éléments en lien avec la réduction des déchets permettra d'identifier certaines initiatives (gourmet bag, compostage, zéro emballages...).

**Cible :**  
Touristes  
Tout public

**Partenaires :**  
Associations  
Commerçants  
Hébergeur  
Communes

**Indicateur :**  
Nombre de projets soutenus



**Exemple :**  
*Le GPSGOD a répondu à un appel à projet autour des perturbateurs endocriniens, la collectivité accompagnera cette action afin de faciliter son déploiement (communication, soutien au développement de l'action...)*

## 2 FOURNITURE D'UN KIT A DESTINATION DES ORGANISATEURS D'ÉVÈNEMENTS

**Contexte :**  
Différents évènements sont organisés sur le territoire que ce soit par les services de la collectivité, par des associations ou par des communes

**Description de l'action :**  
La mise à disposition gratuite d'un kit à destination des organisateurs d'évènements permettra de trier et réduire les déchets sur ceux-ci. En outre, cela permettra de sensibiliser le public à la thématique du « zéro déchets ». Du matériel sera mis à disposition (gobelets, barquettes, affiches, point tri,...). Des ateliers de sensibilisation pris en charge par la CCOM pourront être proposés aux organisateurs d'évènements.  
L'attribution des subventions aux associations pourra être conditionné par la mise en place d'une démarche de réduction des déchets au sein des évènements. Le point bloquant pouvant être le lavage du matériel, la prise en charge de celui-ci sera étudié.

**Cible :**  
Organisateurs d'évènements

**Partenaires :**  
CITEO  
Service Vie Associative

**Indicateur :**  
Nombre d'emprunts

**Exemple :**

# ACTION N°8 : REALISER UN PROGRAMME INTERNE EXEMPLAIRE ET ACCOMPAGNER LES INITIATIVES TRANSVERSALES

## 1 COMMUNICATION DU SERVICE DECHETS

**Contexte :**

Le Service Déchets est porteur du PLPDMA. Or celui-ci manque de visibilité auprès des élus et des usagers

**Description de l'action :**

Cette action consiste :

- à faire un reporting régulier et impliquer les élus via la commission déchets.
- à utiliser tous les relais de communication inhérents au service (agents, camions de collecte, déchèteries, utilisation du fichier RI, relai des campagnes de l'ADEME et de la région,...)

**Cible :**

Elus  
Usagers

**Partenaires :**

Agents du service déchets

**Indicateur :**

Connaissance du PLPDMA par les élus et les usagers

**Exemple :**

*Création de supports adhésifs sur les Bennes à Ordures Ménagères de la CC Auxonne Pontailleur*



## 2 EXEMPLARITE DES SERVICES TRANSVERSAUX

**Contexte :**

Outre l'ensemble des déchets générés par les tâches administratives, la CCOM dispose de différentes compétences transversales. A ce titre, la politique de prévention des déchets doit être diffusée et mise en œuvre dans chacun des services.

**Description de l'action :**

Il s'agit d'intégrer la prévention des déchets dans chaque politique structurante de la collectivité (eau, animation sociale, tourisme...). La politique de prévention des déchets sera portée par le Comité de Direction. Le service déchets viendra en appui d'actions initiées par les autres services.

**Cible :**

Agents de la CCOM

**Partenaires :**

Comité de Direction

**Indicateur :**

Production de déchets par les services de la CCOM  
Nombre d'actions réalisées

**Exemple :**

- 04/2019 : Formation des agents d'entretien à l'utilisation des produits ménagers alternatifs

<i>Service Enfance Jeunesse</i>	<i>Compostage des déchets de cantine</i>
	<i>Utilisation produits alternatifs par les agents d'entretien</i>
	<i>Intégration dans PET</i>
	<i>Accompagnement gaspillage alimentaire</i>
<i>Service Animation Territoriale (Culture, Tourisme, Vie associative)</i>	<i>Aménagement plage Grosbois</i>
	<i>Stands sur les événements (marchés,...)</i>
	<i>Conditionnalité subvention si ecoexemplarité</i>
	<i>Intégration thématique dans programmation annuelle</i>
<i>Moyens généraux</i>	<i>Evènements écoexemplaires</i>
	<i>Dématérialisation</i>
<i>Environnement</i>	<i>Achats (papier,...)</i>
	<i>Accompagner démarche Zéro Phyto</i>
	<i>Favoriser espèce à pousses lentes</i>

# FICHE ACTION N°9 : FAVORISER LES COLLECTES PRESERVANTES A CARACTERE SOCIAL

## 1 COLLECTE PRESERVANTE

### Contexte :

La collecte préservante est un modèle de collecte qui permet d'exploiter le potentiel de réemploi et réutilisation des biens collectés. Ce dispositif optimise les conditions de collecte et conserve leur état depuis la prise en charge jusqu'à leur entrée au point de réparation ou de vente.

### Description de l'action :

En partenariat avec le service enfance/jeunesse et les associations caritatives, des concours de collecte seront organisés entre accueil périscolaire avec des lots aux associations caritatives ou permettant la mise en place de projet autour du développement durable dans les accueils périscolaire

### Cible :

Usagers, familles

### Partenaires :

Ligue contre le cancer, Lions Club,...  
Service Enfance Jeunesse  
Ecoorganismes (ecosystemes, corepile, EcoDDS,...)

### Indicateur :

Tonnages collectés  
Soutiens, aides perçues

### Exemple :

Le concours de collecte de piles réalisé en 2017 avait permis de doubler les tonnages collectés sur la collectivité. Cela avait permis de financer des activités dans les centres de loisirs. Des collectes sont également réalisées en partenariat avec des associations (ligue contre le cancer...)



## 2 DEVELOPPEMENT D'UNE ZONE DE REEMPLOI AMENAGEE ET SECURISEE

### Contexte :

Depuis 2014, des chalets du réemploi sont installés en partenariat avec Emmaüs. Toutefois, ceux-ci sont régulièrement pillés. L'aménagement du cabanon n'incite pas les usagers à déposer dans celui-ci. Par ailleurs, Emmaüs ne récupère pas certains objets : matériaux (tuiles, carrelages...), livres, vêtements, objets à réparer,...

### Description de l'action :

L'installation de container sécurisé et aménagé permettra de favoriser le don à cette association. Par ailleurs, le développement des collectes préservantes et le développement d'une plateforme d'échange permettront d'augmenter le panel d'objets susceptibles d'être réutilisés.

### Cible :

Utilisateurs des déchèteries

### Partenaires :

Gardien de déchèteries

### Indicateur :

Evolution du tonnage récupéré par Emmaüs - Evolution du tonnage en déchèterie

### Exemple :

*La COPAS a mis en place des containers maritimes pour la collecte d'objets destinés au réemploi. Aucune dégradation n'a été constaté.*

## FICHE ACTION N°10 : MAINTENIR LE CARACTERE INCITATIF DE LA GRILLE TARIFAIRE

### Contexte :

La mise en place de la Revedance Incitative est effective depuis 2015 sur le territoire. A ce titre, la habitudes de consommation ont changé et des usagers ont baissé significativement le nombre de levées. En outre, l'extension des consignes de tri devrait entrainer une chute des levées et des tonnages d'Ordures Ménagères Résiduelles.

### Description de l'action :

Pour anticiper les conséquences de l'extension des consignes de tri sur le caractère incitatif de la facturation, il sera nécessaire de revoir la grille tarifaire afin de favoriser les gestes citoyens et encourager le zéro déchets ou la gestion in situ de ceux-ci.

### Cible :

Elus

### Partenaires :

Commission Déchets

### Indicateur :

Suivi de l'évolution de la grille tarifaire

### Exemple :

- Baisse du nombre de levées annuelles
- Facturation des passages en déchèteries
- Choix du volume de bac sous réserve d'un justificatif (« lettre de motivation de 2 pages incluant photos et preuve d'achat et validant une démarche « Slow déchets »

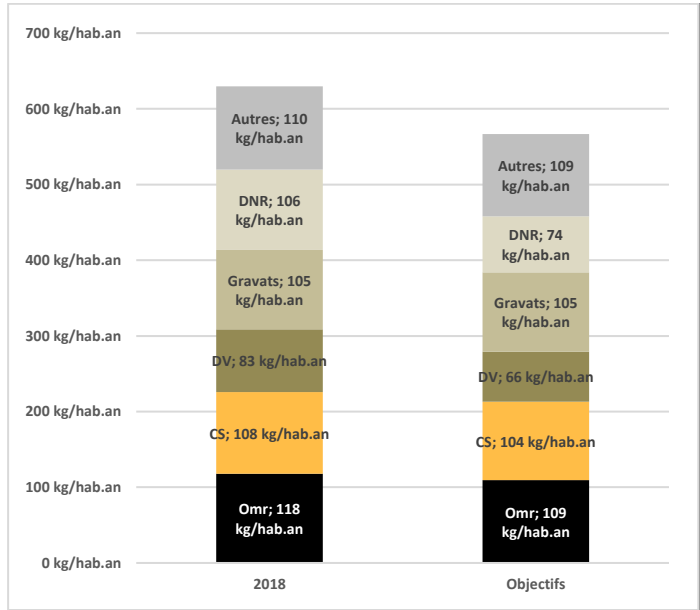


# OBJECTIFS RETENUS

## 1 OBJECTIFS A L'HORIZON 2025 - RATIOS

- ⇒ Objectif de réduction de 10% des DMA = objectif réglementaire
- ⇒ Objectif axé sur les déchets de déchèteries (-12%)
- ⇒ Objectif du PRPGD non atteint (trop ambitieux)

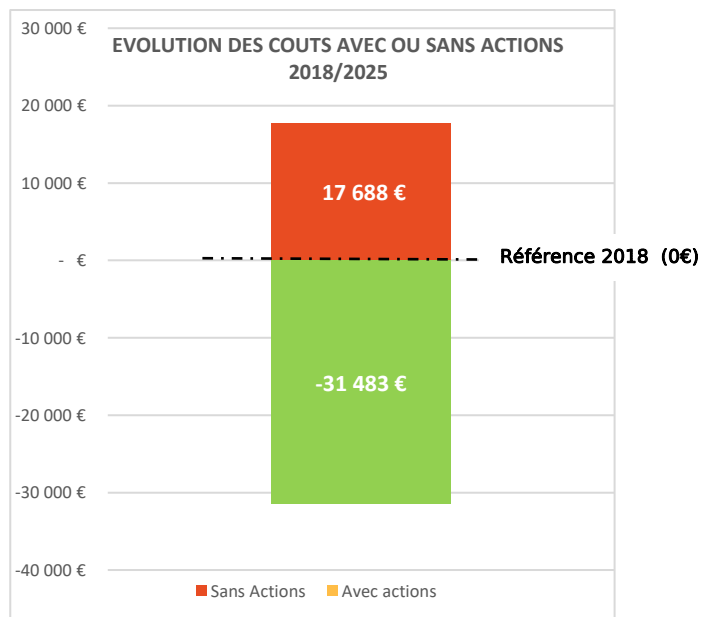
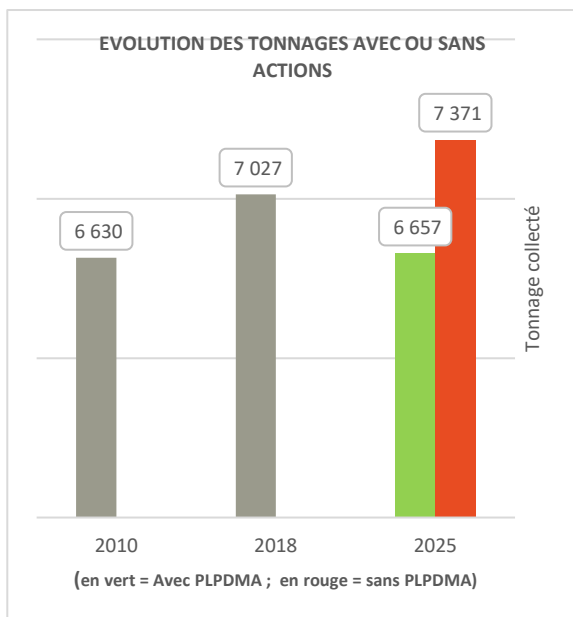
	2010	2018	Objectifs	Evolution/2018
Omr	210	118	109	-7%
CS	89	107,6	104	-4%
Déch.	328	404	354	-12%
DV	85	83	66	-20%
Gravats	77	105	105	0%
DNR	114	106	74	-30%
Autres	52	110	109	-1%
DMA	627	630	567	-10%



\* Déchèteries hors DNR/Gravats/DV

## 2 OBJECTIFS ATTENDUS PAR FLUX – EN TONNES ET EN €

Année réf.: 2018	Flux concerné	Tonnes par flux 2018	Tonnes par flux 2025		Réduction	Economie en €
			2025 Sans action	2025 Avec action		
OMR	Textiles Sanitaires	134	141	127	-5%	891,80 €
	Déchets Putrescibles	251	263	237	-10%	1 665,15 €
	Suremballages	240	252	239	-5%	797,74 €
	Couches Lavables	128	134	128	-5%	425,00 €
	Autres	530	556	528	0%	1 759,21 €
CS*	Journaux/Papiers	257	270	243	-10%	2 453,51 €
	Autres	406	426	405	-5%	1 937,77 €
VERRE	Verre	521	547	547	0%	- €
DECHETERIES	DNR	1 199	1 258	880	-20%	32 450,60 €
	DV	936	982	786	-20%	3 024,20 €
	Gravats	1 188	1 246	1 246	0%	- €
	DMS	48	50	45	-10%	3 766,40 €
	DEEE	152	159	159	0%	- €
	Autres	1 037	1 088	1 088	-10%	- €
<b>TOTAL</b>		<b>7 027</b>	<b>7 371</b>	<b>6 657</b>		<b>- 49 171,38 €</b>





**Communauté de Communes  
Ouche et Montagne**

**Service Déchets Ménagers**

**☎ 03 80 33 98 04**

**[secretariat.environnement@ouche-montagne.fr](mailto:secretariat.environnement@ouche-montagne.fr)**

**Communauté de Communes Ouche et Montagne**

**5 Place de la Poste – Pont de Pany  
21410 – SAINTE MARIE SUR OUCHE**